

REGLEMENT

ARTICLE: 1 Le C.A.Béglais, Section Athlétisme et La Ville de Bègles organisent son 37ème Challenge de Cross Country le Dimanche 19 Décembre 2010, dans le Parc de Mussonville à BEGLES.

ARTICLE: 2 Ce challenge est placé sous le contrôle de la Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme et du Comité de Gironde. Il est organisé selon les Règlements de la F.F.A.

ARTICLE : 3 13 courses au Programme, 25 classements individuels.

ARTICLE: 4 A/ Conditions obligatoires pour participer à une course ou autre manifestation hors stade:

Etre titulaire d'une licence sportive en cours de validité pour une discipline dont la pratique nécessite la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied.

Etre titulaire d'une licence FF Triathlon.

Etre régulièrement licencié à la FFA : Athlé compétition et athlé running.

B/ Tous les Licenciés autres Fédérations et les non licenciés seront autorisés à participer aux épreuves F.F.A. dans les courses de leurs catégories. Pour les non licenciés participation de TROIS euros (3€) et certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied.

ARTICLE: 5 CLASSEMENTS PAR EQUIPES:

A/ Seuls les clubs affiliés à la F.F.A. pourront prétendre à concourir pour les classements par équipes.

B/ Les classements par équipes dans chaque catégorie seront obtenus en additionnant les points correspondants à la place occupée par les athlètes à l'arrivée.

C/ Les classements par équipes se feront sur: 4 athlètes: pour toutes les catégories

D/ Les équipes victorieuses dans leur catégorie recevront une coupe au podium animation.

E/ En cas d'égalité, l'équipe gagnante sera celle dont le dernier athlète sera le mieux classé individuellement à l'arrivée.

ARTICLE: 6 CLASSEMENTS INDIVIDUELS.

Seront récompensés sur le podium animation à l'arrivée de chaque épreuve:

A/ Les trois premiers de chaque catégorie de l'école d'athlétisme aux Vétérans (F/M)

B/ Les cinq premières au scratch de la course des AS Féminines, plus les 3 premières de chaque catégorie.(Es.Se.Ve.1.2) hors scratch.

C/ Les cinq premiers au scratch de la course des AS masculins et les 3 premiers espoirs et seniors hors scratch.

ARTICLE: 7 EPREUVES et CLASSEMENTS INDIVIDUELS:

Course 1 V.2.3.4.M-3.4.F	1 Course	2 Arrivées séparées	5 Classements
Course 2 V.M. 1 :	1 Course	1 Arrivée	1 Classement
Course 3 Ecole Athlé F	1 Course	1 Arrivée	1 Classement
Course 4 Ecole Athlé M	1 Course	1 Arrivée	1 Classement
Course 5 Poussines	1 Course	1 Arrivée	1 Classement
Course 6 Poussins Garçons	1 Course	1 Arrivée	1 Classement
Course 7 Benj / Minimes F	1 Course	1 Arrivée commune	2 Classements
Course 8 Benj M:	1 Course	1 Arrivée	1 Classement
Course 9 Minimes M :	1 Course	1 Arrivée	1 Classement
Course 10 Ca et Ju F:	1 Course	1 Arrivée commune	2 Classements
Course 11 Ca et Ju M:	1 Course	2 Arrivées séparées	2 Classements
Course 12 Es. Se. Ve 1.2 F	1 Course	1 Arrivée commune	5 Classements
Course 13 Es Se M	1 Course	1 Arrivée commune	2 Classements

ARTICLE: 8 Le nombre d'athlètes engagés par Club est illimité. Chaque athlète compte le nombre de points correspondants à son classement à l'arrivée.

ARTICLE: 9 INSCRIPTIONS et ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront sur place le jour de l'épreuve sur présentation de la licence.

Seulement les engagements des EA et PO seront faits à l'avance par email garnung.jean-pierre@orange.fr

PLUS D'ENGAGEMENTS 30' AVANT LE DEPART DE CHAQUE COURSE.

1/PRESENTATION OBLIGATOIRE DE LA LICENCE F.F.A.

PÉRIODE DE TRANSITION SPORTIVE

Jusqu'au changement de catégorie du 1er janvier 2011, les athlètes concourent dans la catégorie d'âge qui est la leur le jour des compétitions et dans les épreuves correspondantes à cette catégorie.

2/ PRESENTATION OBLIGATOIRE DU CERTIFICAT MEDICAL POUR TOUS LES AUTRES

ARTICLE: 10 Les différents ou le non respect de la réglementation pouvant survenir lors de la manifestation ou pendant le déroulement des épreuves seront réglés par le Juge Arbitre de la F.F.A.